

L'ACCÈS À LA SÉCURITÉ D'EXISTENCE POUR TOUS

Intervention du Mouvement Luttes Solidarités Travail
devant le Conseil communal de la Ville de Namur à l'occasion de la
Journée mondiale du refus de la misère

17 octobre 2013



Mouvement LST
www.mouvement-LST.org

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Monsieur le Président du CPAS,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,
Mesdames, Messieurs.

Le 17 octobre est depuis plus de vingt ans déclaré « *Journée mondiale du refus de la misère* ».

C'est l'occasion pour les citoyens les plus pauvres ainsi que pour un grand nombre d'associations et de mouvements où se rassemblent des personnes et familles qui vivent des situations de pauvreté, de rappeler le chemin encore à parcourir pour que l'accès aux biens et aux droits fondamentaux soit une réalité pour les plus pauvres. C'est également l'occasion de dire aux responsables et aux citoyens les constats que nous observons et les analyses que nous en faisons à partir de nos vécus de résistance à la misère.

Dans ce cadre notre mouvement, actif comme vous le savez à Namur, mais aussi dans d'autres endroits de la Wallonie, propose chaque année une réflexion/interpellation.

Elle porte cette fois sur **l'accès à la sécurité d'existence**.

Depuis plusieurs années, notre interpellation est maintenant, « *chaque 17 octobre* », présentée aux Parlementaires wallons dans la Galerie du Parlement lors d'une cérémonie autour de « *La dalle en l'honneur des victimes de la misère* ». Elle a lieu au moment où je vous parle.

Cette année, un conseil communal se tenant en cette journée hautement symbolique, il nous semblait important de pouvoir vous les présenter également. Merci donc avant tout de consacrer ces quelques minutes à nous écouter.

La Sécurité d'existence...

C'est : disposer d'un logement décent et adapté,
de revenus suffisants,
des soins de santé,
de l'instruction,
de l'accès à un travail décent...

Mais c'est aussi, et surtout pouvoir développer ses propres ressources et solidarités, en n'étant pas continuellement contrôlé et sanctionné dans tout ce qu'on met en place pour résister à la misère.

Pour un grand nombre, l'insécurité d'existence ne cesse d'augmenter et devient un état permanent.

Publication « La sécurité d'existence pour tous »

Le document « La sécurité d'existence pour tous » que nous avons réalisé analyse et illustre cela à travers le témoignage de familles.

Ces témoignages ne pourraient être construits ailleurs que dans des lieux d'expressions, et de partage dans lesquels les plus pauvres se mobilisent librement. Oser dire le constat qui est le nôtre, et puis, ensemble, en construire une analyse à partir de notre point de vue, témoigne d'un engagement, d'une intelligence des choses et d'un courage qui mérite toute l'attention de tous les décideurs. On mesure mal, d'un autre point de vue, combien coûte pareille audace, après des années de mépris et de condamnations. On mesure mal la prise de risque qu'il faut assumer pour une parole qui questionne quand tout, dans le quotidien, est en danger.

Parmi ces témoignages, nous avons choisi de vous présenter le vécu d'une famille, de Namur, et de son combat depuis plusieurs années principalement par rapport à sa situation de logement. Nous avons volontairement choisi un exemple resté « discret », qui ne défraie pas l'actualité, même si nous savons que les combats des familles ici et ailleurs sont les mêmes. On y verra les avancées et les reculs de la situation, ce qui permet une meilleure sécurité d'existence ou ce qui plonge davantage les familles dans une insécurité profonde.

Trois constats

Pour nous, illustrés à travers ce témoignage, trois constats s'imposent.

1. Les réponses données à travers nos pratiques sociales tiennent rarement compte des combats portés par les familles. Souvent ce qu'elles développent est pénalisé.
2. De plus en plus les solidarités sont pénalisées (l'hébergement de personnes à la rue est interdit, les lois sur la cohabitation etc.) et le droit d'association est limité pour les pauvres.
3. On ne peut que constater les incohérences de certaines législations qui prétendent lutter contre la pauvreté et qui finalement produisent des situations plus fragiles encore.

Comme c'est le cas pour de nombreuses familles, nous nous sommes un jour retrouvés sans logement. Nous vivions dans un logement géré par une AIS avec nos 5 enfants encore dans le ménage. Le logement a été déclaré insalubre pour cause de surpeuplement.

Pour retrouver un logement, nous avons frappé à de nombreuses portes. Nous avons écrit ensemble avec les militants qui se réunissent aux réunions des caves de LST, une lettre au président du CPAS et à l'échevin des affaires sociales. Dans leur réponse, ils nous informaient qu'ils laissaient la mesure d'expulsion en attente mais ne s'engageaient pas à propos d'un relogement. Ils reconnaissent l'obligation de mettre des moyens en œuvre mais pas une obligation de résultat.

« Suite à ce courrier, nous avons eu des contacts avec le service social de la ville. Nous avons eu une assistante sociale qui nous a écouté, nous a compris,...

Avec elle, nous avons réfléchi ensemble, elle nous a demandé notre avis, elle nous a associé à la démarche.

A partir de ce moment-là, les démarches avancent.

L'assistante sociale s'est beaucoup décarcassée et en février 2011, une place s'est libérée en maison d'accueil nous n'avions pas très envie, mais c'était ce qu'il y avait de mieux (ou de moins mauvais ?) pour nos enfants et une situation provisoire. »

La maison d'accueil a été la seule réponse concrète des services mandatés. Cet hébergement nous coûtait 528 euros par mois pour vivre avec nos enfants dans une chambre et une grande pièce, au lieu des 400 euros pour notre logement précédant considéré comme trop petit.

Notre constat est vite fait : une famille est expulsée d'un logement pour cause de surpeuplement et elle se retrouve dans la même situation en maison d'accueil. Et là, le surpeuplement est accepté, mais la famille doit faire face à des frais plus importants et perd une grande part de son autonomie à cause de la gestion budgétaire et le règlement de vie imposés par l'institution.

Au terme des 18 mois d'hébergement réglementaires, par peur de se voir imposer d'aller dans une maison d'accueil à Liège ou Charleroi, nous nous sommes tournés vers des solutions de solidarité de proximité en allant vivre chez des amis. Pourtant, nous savons tous que ces hébergements en solidarité sont pénalisés par diverses législations dont tout ce qui réglemente la « cohabitation » pour les allocataires sociaux.

Actuellement, nous avons pris en location un logement dans le privé. Non seulement ce logement n'est à nouveau pas adapté à la taille de notre famille mais de plus nous allons perdre la priorité concernant l'accès aux logements sociaux.

Les difficultés s'accumulent. Tout le courrier n'a pas suivi nos déménagements, certaines lettres ont apparemment été égarées et nous voilà avec une suspension des allocations de chômage. Nous percevons le RIS moins 200 euros que le CPAS retire encore de notre passage en maison d'accueil. Nous venons de recevoir une note d'électricité assez salée, une erreur dans la facture vraisemblablement. Enfin, nos meubles et effets personnels pourrissent dans un garage qui nous coûte. A côté de ça, il y a notre vie privée et familiale, la scolarité des enfants, l'accueil et le soutien à la famille et aux petits-enfants à gérer. C'est difficile de garder l'espoir. On a vraiment plus de difficultés aujourd'hui. Ce sont les enfants qui nous tiennent debout.

On constate que les solutions qui sont normalement mises en place comme tremplin ne le sont plus mais en plus risquent de mettre les gens dans des situations encore plus précaires : endettement, perte d'autonomie, déracinement et perte de repère pour toute la famille si elle est envoyée dans une autre ville, etc.

Pour terminer, si nous vous partageons aujourd'hui ces quelques réflexions, c'est parce que nous sommes conscients que votre travail de mandataire nécessite un réel dialogue autant que d'options politiques fortes, pour une réelle sécurité d'existence pour tous... Nous considérons ce temps que vous consacrez à nous rencontrer aujourd'hui comme une volonté de votre part d'aller dans ce sens.

Nous vous remercions pour votre accueil et votre attention.

Le mouvement Luttons-Solidarités-Travail